



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,  
OIGNON, POIREAU**  
No 15 - 14 août 2009

## EN BREF :

- Situation générale.
- Carotte : tache cercosporéenne stable ou en légère progression, symptômes de pourriture blanche sur le feuillage, début des captures de la mouche de la carotte.
- Céleri : peu de punaises sauf dans certains champs, état de situation concernant les taches foliaires, présence de la pourriture rose sclérotique, carences à surveiller, montaison hâtive.
- Laitue : situation stable avec les insectes, risque de nécrose marginale à la hausse, mildiou présent même dans les jeunes champs (Montréal), maladies du sol encore très présentes, taches bactériennes encore actives.
- Oignon : mildiou encore en progression, pourriture bactérienne encore active, thrips à surveiller de près dans l'oignon jaune et l'oignon vert, traitement à l'hydrazide maléique.
- Poireau : stratégie pour la troisième génération de la teigne, thrips à surveiller.

## SITUATION GÉNÉRALE

Les conditions s'améliorent! Les pluies ont encore été assez fréquentes mais peu abondantes en général. Le temps plus ensoleillé et les vents ont permis un assèchement plus rapide des parties aériennes des plantes.

On prévoit du beau temps et des températures élevées pour les prochains jours, ce qui devrait contribuer à ralentir les maladies. Par contre, les légumes-feuilles (laitues et céleri) seront à surveiller de près en ce qui a trait à l'humidité du sol et aux désordres physiologiques (ex : nécrose marginale). Les insectes seront aussi fort probablement plus actifs.

## CAROTTE

### Taches foliaires

Comme nouveauté cette semaine, on note la présence d'un peu de tache alternarienne dans certains champs de la région de Lanaudière, mais c'est toujours la tache cercosporéenne qui domine. Globalement, la situation demeure similaire à celle présentée la semaine dernière : les taches demeurent stables ou progressent lentement. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement No 10 du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

## Pourriture blanche

Des symptômes de pourriture blanche (*Sclerotinia sclerotiorum*) sont observés au niveau du feuillage dans certains champs en Montérégie-Ouest. La maladie est apparue dans des parties de champs nettement déficientes au plan de l'aération (ex : boisés sur plusieurs côtés). Le champignon s'introduit par la base du pétiole et tue la feuille en entier. Les feuilles affectées sont brun foncé et présentent à leur surface, par temps humide, le mycélium cotonneux blanc caractéristique de cette maladie.

La moisissure blanche est rarement observée directement au champ. Il s'agit principalement d'une maladie d'entreposage. Généralement, le pathogène demeure latent dans le collet des carottes et ne recommence à croître sur les racines qu'après quelques semaines d'entreposage. Les carottes provenant des champs affectés ne devraient pas être entreposées à long terme, puisqu'il y a un fort risque qu'une grande partie des carottes d'apparence saine ait également été infectée par le champignon.

## Mouche de la carotte

En Montérégie, il est temps d'installer les pièges collants jaunes pour dépister les adultes de la 2<sup>e</sup> génération de la mouche de la carotte. On aurait déjà capturé quelques mouches à Sainte-Clotilde (Agriculture et Agroalimentaire Canada). Selon les relevés effectués en début de saison pour la première génération, la population pour cette deuxième génération devrait être très importante. Il sera fort probablement justifié de débiter les interventions dès la semaine prochaine.

**Si vous avez observé des dommages causés par la mouche dans vos champs de carotte par le passé, on vous recommande fortement de procéder au dépistage de vos champs.** Ce dépistage vous indiquera quand traiter en fonction de la situation particulière de chacun de vos champs et vous évitera donc des traitements inutiles. Les pièges collants jaunes sont disponibles commercialement, notamment chez Distributions Solida (418 826-0900).

L'information concernant la biologie de ce ravageur, les dommages observés, la méthode de dépistage et la stratégie de lutte recommandée est présentée dans l'avertissement **No 14** du 11 août 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn05.pdf>).

## CÉLERI

### Punaise terne

On ne retrouve en général que peu de punaises ternes (adultes surtout) dans les champs de céleri et de céleri-rave en Montérégie-Ouest. Demeurez cependant vigilant, puisque certains champs font exception. Les champs situés près de boisés ou de zones incultes, où l'on retrouve beaucoup de plantes sauvages, sont davantage à surveiller. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'avertissement **No 02** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>) du 20 mai 2004.

### Maladies

Bien que l'on arrive à bien limiter sa progression, il semble que **la tache bactérienne** soit maintenant présente dans la majorité des champs de céleri en Montérégie-Ouest. Continuez les pulvérisations avec les



fongicides à base de cuivre et demeurez vigilant. Dans le céleri, même s'il fait beau, les rosées prennent souvent beaucoup de temps à s'assécher.

Un autre cas de **tache cercosporéenne** est signalé cette semaine mais, cette fois, du côté de Lanaudière. En Montérégie, les producteurs aux prises avec la **tache septorienne** ou la tache cercosporéenne ont été jusqu'ici en mesure de bien contenir ces maladies. On note toutefois un cas où la maladie s'est répandue vers d'autres champs de la ferme. Pour plus de détails, consultez l'avertissement **No 11** du 17 juillet 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11tn08.pdf>).

## Pourriture rose sclérotique

Des plants affectés par la **pourriture rose sclérotique** sont aussi observés dans certains champs de céleri proche de la maturité. Le pathogène responsable, *Sclerotinia sclerotiorum*, est favorisé par l'excès d'humidité dans le feuillage.

## Carences

Compte tenu du temps chaud et de l'assèchement rapide des sols, les carences en bore (gerçure du pétiole) et en calcium (cœur noir) seront à surveiller de près. La stratégie d'intervention contre la gerçure du pétiole est présentée dans l'avertissement **No 06** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn08.pdf>) du 12 juin 2008.

Pour plus d'information concernant le cœur noir, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

## Montaison hâtive

Dans plusieurs des champs de céleri plantés tôt ce printemps, on observe depuis quelques semaines déjà que certains plants montent à la graine. Ce problème est relié au temps froid qu'ont subi les plants à la suite de la plantation. Le nombre de plants affectés est parfois relativement élevé (variétés plus sensibles), de sorte que les pertes encourues peuvent être importantes. Si vous désirez obtenir plus d'information sur la montaison prématurée des légumes, consultez le texte suivant sur Agri-Réseau : <http://www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/La%20montaison%20pr%20matur%20des%20l%20gumes.pdf>.

# LAITUE

## Insectes

La situation reste similaire à celle présentée la semaine dernière en ce qui concerne les insectes (pucerons, punaises ternes et altises). Consultez l'avertissement **No 14** du 6 août 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn09.pdf>). Demeurez vigilant, puisqu'avec l'arrivée de la chaleur, ces insectes pourraient être plus actifs.



## Nécrose marginale (carence en calcium)

De nouveaux symptômes de nécrose marginale sont encore apparus cette semaine, surtout dans les laitues-feuilles. Avec la chaleur que l'on connaît présentement, le risque augmente. **Intervenez avec des applications foliaires de calcium afin de prévenir l'apparition des symptômes.** Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention contre la nécrose marginale présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

## Mildiou

Le mildiou est présent dans la majorité des champs en Montérégie-Ouest. Même les plus jeunes champs (nouveaux transplants) sont atteints, ce qui signifie que l'on devra suivre cette maladie de très près jusqu'en fin de saison. Le beau temps que l'on a présentement devrait aider à ralentir la progression de la maladie, mais elle demeurera latente sur les feuilles du bas. Continuez vos traitements en appliquant rigoureusement la stratégie présentée dans l'avertissement **No 13** du 31 juillet 2009. (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn09.pdf>)

## Maladies du sol

Les maladies du sol s'attaquant au collet des laitues sont encore très présentes dans les champs matures de toutes les régions (voir l'avertissement **No 14** [<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn09.pdf>] du 6 août 2009). En Montérégie-Ouest, des pertes importantes attribuables à la **pourriture basale** (*Rhizoctonia*) de même qu'à la **pourriture bactérienne** (*Erwinia*), sont observées dans plusieurs champs. Le temps plus sec que l'on connaît présentement devrait aider à réduire la pression de ces maladies.

## Taches bactériennes

Les taches bactériennes attribuables à *Xanthomonas* et à *Pseudomonas* ont encore progressé dans certains champs en Montérégie-Ouest. Souvent les deux espèces de bactéries se côtoient dans les champs. Le temps chaud et ensoleillé devrait ralentir considérablement la progression de ces maladies. Pour plus de détails sur la tache bactérienne causée par *Xanthomonas*, consultez l'avertissement **No 06** du 8 juin 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn07.pdf>).

# OIGNON

## Maladies foliaires

**Le mildiou a encore progressé cette semaine en Montérégie et dans la région de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches).** L'utilisation des fongicides plus puissants comme le RIDOMIL GOLD et l'ALIETTE ne semble pas donner les résultats escomptés. Il faut espérer que le temps chaud et ensoleillé contribuera à stopper sa progression. En parallèle, on observe aussi davantage de **moisissure noire** (*Stemphylium*) dans les champs, compte tenu que ce champignon envahit le plus souvent les plages de feuillage déjà détruites par le mildiou.

La **brûlure de la feuille** (*Botrytis*) demeure stable sauf dans quelques champs (en Montérégie et dans la Capitale-Nationale).



Continuez de maintenir une régie de pulvérisation rigoureuse dans tous vos champs. Référez-vous au tableau 1 de l'avertissement No 13 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn09.pdf>) du 31 juillet 2009 ou au bulletin d'information No 02 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn09.pdf>) du 30 juin 2009 pour le choix des fongicides.

**Dans l'oignon jaune d'entreposage, il faut s'assurer de maintenir le feuillage en bon état tant que l'hydrazide maléique (antigerminatif) n'a pas été appliqué.**

Si le feuillage des oignons est en bonne santé, on recommande habituellement de cesser les traitements fongicides 10 jours avant la date prévue pour l'andainage. Cependant, pour l'oignon d'entreposage, dans le contexte actuel (feuillage endommagé, conditions climatiques favorables aux maladies, calibre un peu petit), il sera préférable de s'assurer que le feuillage reste vert le plus longtemps possible. L'oignon continuera à grossir et il se conservera mieux (meilleure dormance des bulbes). Prenez note que le délai avant récolte prescrit pour l'utilisation des pesticides dans l'oignon inclut la période de séchage au champ.

La stratégie de lutte contre le mildiou est présentée dans l'avertissement No 10 du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>), et celle contre la brûlure de la feuille, dans l'avertissement No 06 du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

## Pourriture bactérienne

**La pourriture bactérienne continue de progresser dans certains champs** (en Montérégie et dans Chaudière-Appalaches), tandis qu'elle demeure stable dans d'autres. **On observe en général davantage de dommages dans les oignons rouges que dans les oignons jaunes.** On a même dû recommander la destruction d'un champ d'oignon rouge fortement affecté en Montérégie-Ouest. Il semble donc que les cultivars d'oignon rouge seraient davantage sensibles à ce problème. Le temps plus sec que l'on connaît présentement devrait permettre de ralentir la progression de la pourriture bactérienne. Compte tenu que la pourriture bactérienne risque de causer des problèmes lors de l'entreposage, il est recommandé de ne pas entreposer à long terme les oignons provenant de champs affectés par la bactérie.

Pour plus de détails concernant l'identification et la lutte contre la pourriture bactérienne de l'oignon, consultez l'avertissement No 07 du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

## Thrips de l'oignon

**On continue d'observer des thrips en quantité faible à modérée dans la plupart des champs d'oignon jaune et d'oignon espagnol en Montérégie. Ailleurs les populations restent faibles, sauf dans quelques champs sur l'Île d'Orléans. Les conditions chaudes et sèches favorisent la prolifération des thrips. Demeurez donc vigilant et intervenez dès que le seuil d'intervention est atteint.**

Même si on observe présentement que très peu de thrips dans les champs d'oignon vert, ceux-ci doivent aussi être surveillés de près, puisqu'une migration importante à partir des champs d'oignon jaune mature pourrait avoir lieu.

Le seuil d'intervention recommandé est de 3 thrips par feuille dans l'oignon jaune et de 1 thrips par feuille dans l'oignon vert. Nous vous rappelons que pour que les traitements soient vraiment efficaces, **il faut traiter sur la rosée ou appliquer beaucoup d'eau. On considère que les traitements contre les thrips ne sont plus nécessaires lorsque 50 % des oignons sont couchés.** Pour plus d'information sur la



répression des thrips, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement No 06 du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>).

## Mouche de l'oignon

La période de ponte de la deuxième génération semble se poursuivre en Montérégie-Ouest. Si la période de temps chaud et sec se prolonge, les conditions seront cependant de moins en moins favorables à la survie des œufs. Si votre stratégie de lutte habituelle dans l'oignon vert inclut des traitements foliaires contre cet insecte, continuez vos interventions en ciblant les périodes où le sol est humide (après une pluie ou une irrigation). Au besoin, consultez l'avertissement No 02 du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

## Traitement à l'hydrazide maléique (ROYAL MH 60SG)

L'oignon jaune destiné à un entreposage prolongé (après janvier) devrait bientôt être prêt à recevoir le traitement habituel avec l'hydrazide maléique. Ce traitement a pour but d'inhiber la germination des bulbes durant l'entreposage et donc d'augmenter la durée de conservation des oignons.

**Sous nos conditions, le traitement doit idéalement être fait lorsque les collets sont suffisamment mous pour que les feuilles s'affaissent facilement au toucher.** À ce stade, on n'observe généralement plus de nouvelles pousses vert pâle au centre des plants. Si la maturité du champ n'est pas uniforme, on doit attendre jusqu'au stade 10 % de tombaison (pourcentage d'oignons couchés). Le produit étant absorbé uniquement par les feuilles vertes, on ne doit surtout pas attendre que le feuillage ait commencé à sécher avant de traiter. Appliquez 3,75 kg de ROYAL MH 60 (hydrazide maléique) dans un minimum de 300 L d'eau à l'hectare. Assurez-vous que le produit ne sera pas délavé par la pluie. Les oignons devraient être prêts à être andainés 10 à 14 jours plus tard.

### Mise en garde

- Les oignons hâtifs ou de conservation courte, incluant les oignons de type espagnol, ne doivent pas être traités.
- Des traitements trop hâtifs donnent des oignons mous et spongieux.
- Les champs qui ont perdu beaucoup de feuillage à la suite de maladies foliaires ou d'attaques de thrips ne doivent pas être traités, car les oignons ne pourront pas absorber le produit. Les oignons, dont le feuillage a été endommagé, ne devraient d'ailleurs jamais être entreposés à long terme.

## POIREAU

### Teigne du poireau

La période de ponte de la troisième génération se poursuit dans les régions les plus chaudes et le nombre de captures augmente sur les rares sites où le piégeage fonctionne. Dans les régions les plus froides (ex. : Capitale-Nationale), la troisième génération ne ferait que débiter.

Nous avons eu confirmation par le fabricant que les phéromones du lot 101012 étaient effectivement inefficaces, un des composants chimiques ayant semble-t-il été oublié lors de la préparation de ce lot (voir



l'avertissement No 11 [<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11tn09.pdf>] du 17 juillet 2009). Sur les sites où ces phéromones étaient utilisées, le nombre de captures demeurait toujours très faible, soit rarement plus de 1 ou 2 captures par semaine. Ces données sont donc inutilisables. De ce fait, nous conseillons aux producteurs concernés de se fier à la stratégie présentée ci-dessous pour effectuer leurs traitements.

### **Stratégie d'intervention**

Un ou deux traitements insecticides peuvent être effectués. La stratégie à un seul traitement est recommandée pour les producteurs qui sont prêts à tolérer la présence de quelques dommages sur leurs poireaux. La stratégie à deux traitements devrait permettre pour sa part d'obtenir des poireaux relativement exempts de dommages. Par contre, pour les régions plus froides, compte tenu que la période de ponte de la troisième génération est plus courte, un seul traitement devrait suffire.

**Chez les producteurs qui ne font pas de piégeage ou chez qui les phéromones n'ont pas fonctionné, voici les dates d'intervention proposées selon les régions :**

– Montérégie, Lanaudière, Basses-Laurentides et Estrie	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec 2 traitements : 15 août et 25 août</li><li>▪ Avec 1 traitement : 25 août</li></ul>
– Centre-du-Québec et Mauricie	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec 2 traitements : 20 août et 30 août</li><li>▪ Avec 1 traitement : 30 août</li></ul>
– Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Seulement un traitement le 30 août</li></ul>

Il serait aussi important de prendre en considération le microclimat propre à chaque site et d'ajuster la date de traitement en conséquence.

**Si du piégeage est effectué sur la ferme** et que l'on désire procéder à deux traitements, le premier est effectué 12 jours après qu'un nombre significatif de teigne ait été capturé (début évident de la période d'activité des papillons) et le second 10 à 12 jours plus tard. Lorsqu'on ne veut faire qu'un seul traitement, on intervient 12 jours après la date où le plus grand nombre de papillons a été capturé dans les pièges (pic d'activité des papillons).

Voici d'autres points à prendre en considération en ce qui a trait aux traitements :

- Traitez seulement les champs dans lesquels les larves ont causé des dommages significatifs par le passé (sites à risque). La présence d'une quantité significative de dommages dus à la génération précédente est aussi un bon indice que l'on devrait intervenir.
- Utilisez beaucoup d'eau (jusqu'à 1000 L à l'hectare), de manière à rejoindre les jeunes larves qui auront commencé à s'enfoncer dans le feuillage.
- Le MATADOR est le seul insecticide homologué pour lutter contre la teigne dans le poireau. Cependant, le MALATHION, qui est homologué contre les thrips, devrait aussi être efficace contre la teigne.

Pour plus de renseignements concernant la teigne du poireau, consultez le bulletin d'information No 03 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>) du 7 juillet 2006.



## Thrips

Bien que, de manière générale, on observe peu de thrips dans les champs de poireau (Montérégie et Capitale-Nationale), continuez de suivre vos champs de près. Les thrips pourraient migrer en grand nombre à partir des cultures matures (ex. : oignons jaune et espagnol) et des zones enherbées. Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur - terre noire  
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ  
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959  
Courriel : [Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 15 – carotte, céleri, laitue... – 14 août 2009*

